

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

**CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES
DE NANTES**

**INVENTAIRE DES ARCHIVES RAPATRIEES DU
VICE-CONSULAT DE FRANCE**

A

ZANTE

1775-1878

articles : 14

Les archives ci-dessous inventoriées furent rapatriées à une date pour l'instant indéterminée avec celles du consulat de France à Corfou.

Janvier 1989, mai 1998

ZANTE		
CORRESPONDANCE		
<i>Départ</i>		
1*	Transcription et enregistrement de la correspondance avec le ministère des Affaires étrangères ¹	1816-1821
2*	Transcription et enregistrement de la correspondance avec le consulat de France à Corfou ²	1816-1821
3*	Transcription et enregistrement de la correspondance avec d'autres postes consulaires, des autorités françaises et étrangères, des particuliers ³	1816-1820
4*	Transcription et enregistrement de la correspondance avec le ministère de la Marine et des Colonies ⁴	1816-1820
5	Minutes de la correspondance : * avec le ministère des Affaires étrangères de 1822 à 1826 * avec le ministère de la Marine et des Colonies de 1822 à 1830 * avec le consulat de France à Corfou de 1822 à 1826 ⁵	1822-1830
6	Minutes de la correspondance : * avec les ambassades de France à Berlin ⁶ et à Constantinople de 1822 à 1826 * avec les postes consulaires de : Alexandrie (1822-1827), Céphalonie (1822-1826), Cérigo (1822-1827), Chypre (1826),	1806-1827

¹ La page de titre de ce registre porte : "Vice-consulat de France à Zante - Correspondance n° 1".

² La page de titre de ce registre porte : " Vice-consulat de France à Zante - Correspondance n°2"

³ La page de titre de ce registre porte : " Vice-consulat de France à Zante - Correspondance n°3"

⁴ La page de titre de ce registre porte " Vice-consulat de France à Zante - Correspondance n° 4"

⁵ On a inséré dans l'année 1824, la minute d'une note sans adresse, datée du 24 octobre 1824, intitulée "Renseignements succincts mais positifs sur l'état actuel de la Morée et de la Romélie".

⁶ Une seule lettre datée de 1822.

Ithaque (1823-1825), Livourne (1822-1827), Malte (1823-1827), Missolonghi (1822), Preveza (1822-1825), Rhodes (1827), Sainte-Maure (1823, 1826), Smyrne (1822-1827), Syra (1824-1827), Trébizonde (1822), Trieste (1824, 1827), Tunis (1825)

* avec particuliers et autorités diverses à Marseille de 1822 à 1827⁷ ; le corps diplomatique et les particuliers résidant ou de passage à Zante de 1806 à 1827 ; d'autres particuliers de 1822 à 1827

Arrivée

7 Instructions pour le citoyen Reinaud, commissaire des relations commerciales de la République française à Zante, dressées par Alexandre Romieu, commissaire général des relations commerciales de la République française à Corfou et datées du 12 Ventose an XII. Suivent des instructions particulières adressées au même, sans lieu ni date⁸.

1804-1831

Correspondance avec le consulat de France à Corfou de 1814 à 1831

Une lettre de Marseille du 5 août 1822

CHANCELLERIE

8* Un cahier pour l'enregistrement des "relâches, départs et destination des bâtimens français" d'août 1814 à juin 1816

1814-1827

Un cahier pour l'enregistrement des "relâches des bâtimens français et étrangers dans le port de Zante" de juillet 1816 à décembre 1817

Un registre de délivrance des passeports de septembre 1814 à juin 1816

Un registre de délivrance de passeports de juillet 1816 à janvier 1820⁹

⁷ Essentiellement avec l'agent du MAE à Marseille et les intendants de la Santé publique.

⁸ Il s'agit de la minute des instructions particulières, que nous avons laissée ici, quoique sa place eût été dans le fonds du consulat de France à Corfou.

⁹ Ce registre est numéroté "1" sur la page de titre.

	Un registre d'immatriculation de 1816 à 1819 ¹⁰	
	Minute d'un certificat de chargement de marchandises sur le brick la <i>Joséphine</i> au port de Zante, daté du 27 mai 1827	
9*	Actes passés en chancellerie	sept. 1775-brumaire an VI
10*	<i>Idem</i>	frimaire an IV-pluvioise an VI
11*	<i>Idem</i> ¹¹	1816-1820
	POSTE	
12	Nomination de Paul Renouard, agent vice-consul de France à Zante, en tant qu'agent vice-consul à Bristol (12 novembre 1858)	1876-1878
	Archives du vice-consulat de France à Zante ¹² :	
	*procès-verbaux de remise (en double) et d'inventaire (en double) datés de 1816, entre Reinaud et Bourbaki ¹³	
	*inventaire des archives de la chancellerie du vice-consulat daté du 12 décembre 1821, après le départ de Bourbaki	
	*minutes de lettres du consul de France à Corfou au sujet de la suppression du vice-consulat de Zante en 1831 ; minute d'une lettre du consul de France à Corfou adressée au MAE le 12 janvier 1832 et relative au sort des archives du poste de Zante	
	*catalogue des archives de l'agence consulaire de France à Zante en [1846] au moment de leur remise par M. Nizzoli à Peter van Lesseps, consul des Pays-Bas à Zante nommé en qualité d'agent consulaire de France en cette île	

¹⁰ Ce registre est numéroté "2" sur la page de titre.

¹¹ De la page 1 à la page 27 plusieurs actes, notamment plusieurs procès-verbaux d'inventaire des archives, traitent de la remise des "registres, livres et généralement tous les papiers appartenant à la chancellerie et aux archives du consulat de France à Zante" faite par Vincent Reinaud à son successeur, Bourbaki.

¹² La plupart des pièces contenues dans ce dossier devraient en fait se trouver dans les archives du consulat de France à Corfou ; l'état de versement et le classement de ces dernières étant cependant à reprendre, nous avons préféré laisser dans le fonds Zante les documents permettant d'en comprendre la constitution.

¹³ Voir note 11.

*procès-verbal de prise de possession du vice-consulat de France à Zante par le baron de Chambaud, successeur de Peter van Lesseps, le 5 juin 1853 ; inventaire des archives du vice-consulat en juin 1853

*procès-verbal de prise de possession du vice-consulat de France à Zante par Joseph Reinaud le 20 avril 1855, successeur de Chambaud ; extrait de l'inventaire des archives en avril 1855

*procès-verbal de remise des archives du vice-consulat, le 23 janvier 1859, par Paul Renouard, vice-consul, à Joseph Reinaud, nommé agent consulaire de France à Zante depuis la suppression du poste

*inventaire, dressé le 1^{er} 4 juillet 1878 par Paul Mercati, vice-consul intérimaire, des archives du vice-consulat détenues par Joseph Reinaud à sa mort

Recueil des lois municipales des îles de Sainte-Maure¹⁴, de Céphalonie, de Zante et de Corfou, sous la domination vénitienne (copies en italien)¹⁵.

1809

13 *copies de lois et autres textes réglementaires relatifs à l'administration de l'île de Zante (1503-1806)

14 *copies de lois, arrêtés et déclarations relatifs à l'administration de l'île de Sainte-Maure (1645-1809) et de lois, arrêtés et déclarations relatifs aux tribunaux de l'île de Sainte-Maure (1730-1808)¹⁶

*copies de lois municipales relatives à l'administration de l'île de

¹⁴ Autre nom de l'île de Leukas ou Leucade.

¹⁵ Ces textes forment une documentation homogène sur ces quatre îles ioniennes et la copie en a sans doute été assurée à peu près au même moment. Ils se trouvaient à l'origine dans le fonds Corfou, rapatrié au CADN, sous la rubrique "archives réintégrées du vice-consulat de Zante", carton 41. L'un au moins de ces recueils fut adressé à Géraud Bessières, qui fut commissaire impérial à Corfou en 1807 et qui l'était encore au début de l'année 1809 ; il n'est donc pas sûr que ces documents soient ici plus à leur place que dans le fonds Corfou. Le récolement et le classement de ce dernier permettra certainement de déterminer leur place définitive.

¹⁶ Ce recueil a été réalisé à la demande du commissaire impérial dans les îles ioniennes par l'administrateur du gouvernement de Sainte-Maure, Bourbaky. Ce dernier, dans une lettre du 15 avril 1809 placée au début du dossier, explique sa démarche, puis donne une brève analyse de cette législation : "Conformément aux ordres (...), je me suis occupé de réunir toutes les pièces relatives aux lois municipales de cette isle, ayant réussi à faire une collection de tout ce qui se trouvoit dans ce pays, je me fais l'honneur de vous soumettre les copies divisées en deux paquets, dont l'un relatif aux lois des tribunaux et l'autre à celles de l'administration. Ces lois, Votre Excellence ne les trouvera pas nombreuses parce que l'isle de Sainte-Maure ne compte que 127 ans de gouvernement réglé et ce n'est que depuis cette époque qu'elle est passée des mains des Turcs aux Vénitiens."

Céphalonie (1545-1786)

*copies de lois municipales relatives aux tribunaux de l'île de
Céphalonie (1505-1775)

*analyse des lois municipales de Corfou